

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC-9002 **Groupe :** 50

Titre : Théories et débats 2. Ce que la morale fait à la sociologie : le cas de l'éthique de la recherche en sociologie

Session : Hiver 2020

Enseignant : Jean-Marc Larouche
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3837
Bureau : A-5345
Courriel : larouche.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC 9002 (hiver 2020)

Ce que la morale fait à la sociologie.

L'éthique de la recherche en sociologie.

Jean-Marc Larouche

Département de sociologie

En juillet 2020, l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) tiendra son 21^e Congrès international à Tunis sur le thème de la *Société morale* (<https://congres2020.aislf.org/pages/index.php>). Tous les Comités de recherche (CR=38) et Groupes de travail (GT=30 +8 GTE/émergents) répercuteront pour leurs domaines respectifs le principal objectif de ce congrès (<https://congres2020.aislf.org/pages/31-aac.php>) :

Réfléchir à la fois sur les métamorphoses de la question morale depuis la fondation de la sociologie et, plus particulièrement, sur la manière dont les sociologies s'en saisissent aujourd'hui, et ce, à partir de trois thèmes susceptibles de structurer la réflexion (l'acteur social comme sujet moral ; les controverses, l'action collective et les engagements moraux ; les institutions et les dispositifs de l'éthique).

Le double séminaire doctoral en sociologie pour l'année 2019-2020 (SOC 9001 et SOC 9002) s'inscrit dans cette thématique :

à l'automne 2019, *ce que la sociologie fait de la morale* (SOC 9001), soit la morale ou l'éthique comme objet d'étude;

à l'hiver 2020, *ce que la morale ou l'éthique fait à la sociologie* (SOC 9002), plus précisément, *ce que l'éthique de la recherche fait à la sociologie*¹.

Pour expliciter la thématique du SOC 9002, nous profitons de deux appels à communications (GT 30/AISLF; CERPE/FSH) et de la publication récente d'un livre sur l'éthique de la recherche en sociologie.

- 1) Appel à communications du plus récent Groupe de travail de l'AISLF (GT 30) sur *L'éthique de la recherche en sociologie* <https://congres2020.aislf.org/pages/32-aac.php?group=GT30>

Les questions d'éthique de la recherche connaissent un regain d'intérêt en sociologie depuis quelques années. Cet intérêt est lié aux changements dans les modes de régulation éthique de la recherche, mais aussi et plus largement aux transformations des conditions d'exercice de la recherche et aux relations que les sociologues entretiennent avec les populations et les individus étudiés. Dans ce contexte, il est devenu urgent de s'interroger de manière réflexive et empirique sur ce que l'éthique de la recherche fait à la sociologie, sur la manière dont les questions éthiques sont formulées et traitées, sur la façon dont elles sont réglementées, et sur leurs impacts sur la pratique de la sociologie.

Les questions éthiques sont susceptibles de se poser à n'importe quelle phase de la recherche: en amont, dans sa conception ; durant sa mise en œuvre, tant dans la production des données que dans leur traitement ; en aval, dans leur diffusion, tant au sein des arènes scientifiques qu'auprès d'autres destinataires, avec depuis quelques années des enjeux inédits liés aux publications en ligne et en accès libre. Elles concernent les relations entre le sociologue et les « sujets » de recherche, mais aussi et plus largement son intégrité intellectuelle et scientifique, ses relations avec ses collègues et les institutions qui financent ou diffusent ses résultats. Elles sont étroitement liées aux options théoriques et aux choix méthodologiques des sociologues.

La manière dont l'éthique de la recherche tend à s'institutionnaliser est plus particulièrement l'objet de préoccupations. Tout d'abord, rompant avec le principe de la collégialité, des organes composés d'individus étrangers à la pratique de la recherche interviennent de façon croissante dans l'imposition

¹ Il n'est pas nécessaire d'avoir fait le SOC 9001 pour suivre le SOC 9002.

des normes auxquelles nous sommes astreints. Il en résulte une prise de contrôle de la production scientifique par des non-scientifiques contraire au principe de la liberté de la recherche. De plus, ces normes ont pour la plupart été pensées dans le contexte de recherches expérimentales à visée médicale. Elles ignorent tous des spécificités de la recherche en sociologie. Il en résulte qu'elles se révèlent souvent sans pertinence pour nos travaux, pouvant même parfois rendre nos recherches impossibles. Troisièmement, sur le plan formel, nous sommes confrontés à des procédures bureaucratiques qui, non seulement passent à côté des vraies questions, mais nous font perdre un temps précieux. Quatrièmement, les formalités actuelles – par exemple l'obtention du consentement – minent paradoxalement la confiance dont nous avons besoin dans la conduite de nos recherches. Elles présentent implicitement les sociologues comme des prédateurs potentiellement dangereux pour l'intégrité de leurs sujets-objets de recherche.

Trois axes suggérés:

1. Enjeux, questions et dilemmes éthiques en sociologie

Comment les questions éthiques se posent-elles en sociologie ? Comment sont-elles formulées et comprises (concepts, principes et valeurs) ? Quelles sont ou pourraient-êtré les approches utilisées pour les décrire et les analyser ? Quels nouveaux problèmes éthiques les transformations des conditions d'exercice la recherche (financements, priorités gouvernementales, interdisciplinarité, internationalisation, etc.) soulèvent-elles ?

2. Les procédures institutionnelles d'évaluation éthique de la recherche

Quelles sont les limites des procédures (comités d'éthique de la recherche, codes et règlements, recours aux tribunaux, etc.) pour penser et traiter les questions éthiques ? Quels sont les effets pervers de ces procédures sur la pratique de la sociologie ? De quelles manières peut-on corriger ou transformer ces comités et ces procédures ? Peut-on développer des formes alternatives d'évaluation ou de discussion des questions éthiques ?

3. L'institutionnalisation de l'éthique de la recherche comme objet sociologique

Comment les régimes « éthocratiques » s'instituent-ils et se stabilisent-ils ? À quelles fonctions latentes répondent-ils ? Quels sont les rapports de pouvoir à l'œuvre entre des instances multiples et variées ? Comment se constitue un corps d'experts en éthique de la recherche ? Comment ces régimes fonctionnent-ils de l'intérieur et à quels arbitrages procèdent-ils ?

- 2) Appel à communications du Comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM pour une journée d'étude, le 3 mars 2020, *Vers une pratique réflexive de l'éthique de la recherche avec des êtres humains :*

L'objectif de cette journée est de créer un espace de valorisation d'une pratique réflexive de l'éthique à la Faculté des sciences humaines et plus précisément de mieux cerner les écueils de l'évaluation éthique pour les projets de nos étudiantes et étudiants. Ce colloque vise à rendre compte des différentes pratiques ou démarches réflexives vis-à-vis des exigences et enjeux éthiques de la recherche, et ce, dans les différents champs disciplinaires de la FSH.

Les thèmes abordés dans ce colloque seront entre autres :

- Ø La recherche partenariale
- Ø La restitution des résultats
- Ø Le consentement éclairé et continu
- Ø Les terrains sensibles
- Ø La recherche commanditée
- Ø Le recrutement de participantes et de participants
- Ø Les participants en situation de vulnérabilité
- Ø L'utilisation de l'image ou de données visuell

- 3) Enfin, membres actifs du GT 30 et conférenciers invités à la journée d'étude de la FSH (2-3 mars 2020), Jean-Louis Genard (ULB/Belgique) et Marta Roca I Escoda (ULausanne/Suisse) viennent de publier en novembre 2019 *Éthique de la recherche en sociologie* (DeBoeck, 2019) <https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782807327429-ethique-de-la-recherche-en-sociologie>

Chapitre 1. La question de la posture et ses dimensions éthiques

Chapitre 2. Les différents statuts dans l'enquête et les tensions éthiques

Chapitre 3. La violence éthique des interactions dans l'enquête

Chapitre 4. Là où les composantes éthiques des interactions avec les enquêtés interfèrent avec les enjeux scientifiques

Chapitre 5. Tensions entre enjeux éthiques et politiques dans l'enquête

Chapitre 6. Le nouvel esprit de la recherche et l'éthique relationnelle entre chercheur·es

Chapitre 7. La montée des régulations éthiques

Chapitre 8. La dimension politique de la recherche

Chapitre 9. Un changement radical des conditions de la recherche : les big data et leurs enjeux éthiques

Chapitre 10. La dimension esthétique de la recherche

Chacun de ces chapitres sera l'objet d'un approfondissement dans le cadre du séminaire, il faudra donc se procurer ce livre à la Coop de l'UQAM (Jasmin) où il a été commandé comme livre de référence de ce séminaire.

Objectifs et évaluation

Inscrivant notre séminaire dans la foulée de ces appels et du livre de Genard et Roca I Escoda, l'objectif du séminaire est de susciter une pratique réflexive de l'éthique de la recherche en sociologie. Chacun.e devra en conséquence identifier une situation de recherche dans laquelle un ou des enjeux éthiques peuvent faire l'objet d'une telle démarche à expliciter et à documenter dans le cadre d'un travail écrit de 20 pages (40%), préalablement présenté dans le cadre d'un exposé de 20 minutes (20%). Chaque participant aura aussi à prendre charge une présentation d'un des textes de référence de chacune des séances et de proposer un cadre de discussion/réflexion sur ce texte (20%). Il va sans dire que la forme du séminaire implique une participation soutenue au séminaire (20%)

Attendu la charge cumulative des horaires habituels, soit des séances hebdomadaires, l'horaire proposé pour le SOC 9002 (hiver 2020) est d'une double séance à tous les deux vendredis (sauf exception : voir le calendrier). Pour les exceptions, nous établirons ensemble le calendrier lors de notre première séance du vendredi 10 janvier (am).

Calendrier des séances

10.01 : (9.30-12.30) : **Présentation des participants, de la thématique et du déroulement du séminaire.**

24.01 : (6 hres) : **Quelles pratiques de recherche, pour quelle éthique de la recherche?**

9.30-12.30

Larouche Jean-Marc, « Les sciences sociales et l'éthique en recherche en contexte canadien. Régulation imposée ou approche réflexive ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2019/2 (Vol. 13, N°2), p. 479-501. DOI : 10.3917/rac.043.0479. URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-2-page-479.htm>

Coutellec Léo, « Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences. Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2019/2 (Vol. 13, N°2), p. 381-398. DOI : 10.3917/rac.043.0381. URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2019-2-page-381.htm>

Hubert Doucet, « De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche », *Éthique publique* [En ligne], vol. 12, n° 1 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2011, URL : <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/88>

13.30-16.30

Genard, Jean-Louis et Roca I Escoda, Marta, *Éthique de la recherche en sociologie*, ch.1 : . La question de la posture et ses dimensions éthiques

Ramognino, Nicole. "Pratiques de la recherche sociologique et éthique." *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, automne 2009, p. 45–63. <https://doi.org/10.7202/039765ar>

Larouche, Jean-Marc, « L'éthique en amont, dans le cours et en aval de toute recherche. Échos à une recherche sur les personnes séropositives », *Éthique publique* [En ligne], vol. 2, n° 2 | 2000, mis en ligne le 15 novembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2671> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.2671

06.02 : (3 hres am ou pm à confirmer) : **L'éthique dans le cours de l'enquête**

Genard, Jean-Louis et Roca I Escoda, Marta, *Éthique de la recherche en sociologie*, ch. 2. Les différents statuts dans l'enquête et les tensions éthiques ; ch. 3. La violence éthique des interactions dans l'enquête

07.02 (3 hres/pm) : **L'éthique en aval de l'enquête: la responsabilité et la cité**

Genard, Jean-Louis et Roca I Escoda, Marta, *Éthique de la recherche en sociologie*, ch. 4. Là où les composantes éthiques des interactions avec les enquêtés interfèrent avec les enjeux scientifiques ; ch. 5. Tensions entre enjeux éthiques et politiques dans l'enquête

21.02 : (6 hres) ; **Principilism ou éthicité : Regard critique sur l'ÉPTC 2 (2018)**

9.30-12.30

Genard, Jean-Louis et Roca I Escoda, Marta, *Éthique de la recherche en sociologie*, ch. 7, La montée des régulations éthiques

De Groot, T. ; Monteith, A.-M., Rolleston, F. (2000). Éthique de la recherche. Une responsabilité partagée. *Éthique publique*. 2 (2). <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2650>

<p>De Groot, T. (2010). Tenir la promesse d'un document délibératif et consultatif pour l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. <i>Éthique publique</i>.12 (1) http://journals.openedition.org/ethiquepublique/264</p> <p>EPTC (2018), Intro, ch. 1, 3, 4, 13.30-16.30</p> <p>EPTC (2018), Intro, ch. 5, 9, 10</p>
<p>02.03 et 03.03: Pour une éthique réflexive : Journée d'étude facultaire sur l'éthique de la recherche</p> <p>06.03 : (9.30-12.30) : J.-L. Genard et M. Roca I Escoda présents pour Q/R et ch.8 et 10 de leur livre</p>
<p>20.03 : (6 hres/am & pm) :</p> <p style="padding-left: 40px;">Am : Enjeux éthiques de la Recherche collaborative/partenairelle, contractuelle</p> <p style="padding-left: 40px;">pm : de Noir Canada à l'affaire Maillé : le droit et l'éthique de la recherche</p>
<p>03.04 (3 hres/pm) : Pour une éthique <i>professionnelle de la recherche</i></p> <p style="padding-left: 40px;">Nathan Emmerich Reframing Research Ethics : Toward a Professional Ethics for the Social Sciences, <i>Sociological research Online</i> , 21 (4) 7 (2016)</p> <p style="padding-left: 40px;">Will C. van den Hoonaard Autobiographical Notes from Inside the Ethics Regime: Some Thoughts on How Researchers in the Social Sciences Can Own Ethics, http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/3024</p>
<p>23 et 24.04 : (9 hres/am & pm)* : exposés des travaux des participants</p>

*le 10 avril est férié et le 17 avril absence prévue

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>